

# Améliorer la qualité des services:

## NOTRE PRÉOCCUPATION!

Le régime d'examen des plaintes du réseau  
de la santé et des services sociaux,  
un recours indépendant et confidentiel.

**Vous êtes insatisfait  
des soins ou des services  
offerts dans le réseau?  
Vous pensez que vos droits  
n'ont pas été respectés?  
Parlez-en avec  
le personnel concerné.**

**Toujours insatisfait?  
Une inquiétude persiste?  
Vous pouvez en informer  
votre comité des usagers.**

## Besoin d'être accompagné dans vos démarches?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de votre région (numéro sans frais : 1 877 767-2227);
- le comité des usagers concerné;
- le commissaire aux plaintes et à la qualité des services de l'établissement.

Trois façons de joindre le Commissariat aux  
plaintes du Centre-Ouest de l'Île-de-Montréal

Par voie téléphonique: 514 340-8222 poste 24222

Par voie postale:  
Commissariat aux plaintes et à la qualité des services Centre-  
Ouest de l'Île-de-Montréal 3755, Ch. de la Côte-Sainte-  
Catherine  
Pavillon A, Bureau A440  
Montréal, QC H3T 1E2

Ou plus simple encore, en scannant ce code QR:



We also serve English speakers.

Reach us through phone, by mail or

by scanning this specific QR code

